MARATHON SEINE-EURE 2023

DIMANCHE 15 OCTOBRE
SEMI-MARATHON

28€ jusqu'au 21 Mai 2023
34€ jusqu'au 10 Septembre 2023
38€ jusqu'au 12 Octobre 2023
Chèque à l'ordre de l'AMSE - BP518 - 27105 Val de Reuil Cedex

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... **(jj/mm/aaaa)** *(accessible aux personnes nées en 2005 ou avant)*

Sexe : ☐ **Homme** ☐ **Femme**

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

J'accepte de recevoir la Newsletter du Marathon Seine-Eure par mail **:** ☐ OUI ☐ NON

Nom du Club / Association / Entreprise : .....

Club affilié FFA : ☐ **oui** ☐ **non**

Licence (uniquement FFA) N° .....

N° Club : .....

Marathon : 28€ jusqu'au 21 Mai 2023	
Marathon : 34€ du 22 Mai au 10 Septembre 2023	
Marathon : 38€ du 10 Septembre au 12 Octobre 2023	
OPTION DOSSARD & MÉDAILLE	
Envoi dossard par courrier : 10€	
Personnalisation de votre médaille : 8€	
DISPOSITIF COVID19 - EN CAS D'ANNULATION (Obligatoire)	
☐ **A. J'opte pour la garantie annulation (voir règlement) : 10€**	
☐ **B. J'opte pour le report de mon inscription en 2024 (gratuit)**	
☐ **Je ne souscris ni à l'option A, ni à l'option B**	
TOTAL :	

Signature du responsable

Données personnelles : En vous inscrivant aux épreuves du Marathon Seine-Eure 2023, vous acceptez la récolte et le traitement d'informations personnelles. Pour toute demande d'anonymisation, rectification ou suppression de données personnelles, merci de nous contacter via marathon-seine-eure.fr/RGPD

Droit d'image : j'autorise les organisateurs du marathon à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Marathon,sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi et les règlements en vigueur.

Votre dossier ne sera pris en compte qu'à réception du chèque d'inscription et de la photocopie d'une licence sportive Athlé Compétition délivrée par la FFA. Cette Licence devra être en cours de validité le jour de la course.

Pour les non licenciés, joindre le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an (au jour de la course) ou de sa photocopie. Les mentions «athlétisme» (ou «course à pied») et «compétition» sont toutes deux impératives sinon le certificat médical n'est pas recevable.